

REGLEMENT CHALLENGE DEPARTEMENTAL de DRESSAGE 2025 du VAL D'OISE

25/05/2025 : Avenant au règlement du challenge départemental de Dressage 2025.

Classement du Challenge Départemental DRESSAGE 2025 par étage : Barème et mode de calcul des points :

Calcul du classement : 3 meilleures performances + finale (coef. 1.5) = Total général du "Classement 2025". Sauf cas de force majeure (concours annulés...), un avenant sera publié.

Ce sont les résultats du cavalier qui sont comptabilisés. La participation à la finale est obligatoire. Seuls les résultats des concours FFECOMPET ou SIF enregistrés sur FFE sont pris en compte. En aucun cas, les points des cavaliers « hors concours » ne seront validés.

Un cavalier ne peut être au classement qu'une seule fois, dans une série du challenge. En cas de dédoublement d'une épreuve dans une qualificative, il y a enregistrement de deux classements distincts dans le classement challenge.

Chaque cavalier reçoit des points "handicap" correspondant à sa place, Exception : le 1^{er} reçoit 0 point.

Places	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	Etc	10 ^{ème} ex	12 ^{ème}	Etc	35 ^{ème}	Cavalier éliminé ou abandon
Points	0 Pt	2 Pts	3 Pts	4 Pts	...	10 Pts	12 Pts	...	35 Pts	Pts du dernier de l'épreuve + 20 Pts.

C'est le cavalier ayant le moins de points qui remportera la série de l'épreuve. Dans chaque épreuve, un cavalier ne sera classé qu'une fois dans le 1^{er} quart de chaque classement. La suppression des doublons de places se fera à partir du classement final du 1^{er} ¼ de chaque épreuve club, et de 1^{er} ¼ de chaque épreuve amateur. C'est la meilleure place qui sera retenue dans le classement définitif. En cas d'égalité de place dans deux séries de championnats, c'est la place dans la série la plus élevée qui est retenue.

Cette actualisation du : **25/05/2025** annule l'édition précédente.